

Recherche et collecte de l'information en intervention et/ou en situation d'urgence

RS5076 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	346t
Formacode(s)	31025, 33001, 42896
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/01/2020
Date d'échéance	27/01/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
13e Régiment de Dragons Parachutistes (13e RDP)	—	Former et organiser l'évaluation
Commando Parachutiste de l'Air n° 10 (CPA 10)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification est destinée à un public exerçant des fonctions concourant à :

- Appréhender les tenants et aboutissants d'une crise au niveau local, régional, national ou international ;
- Prévenir cette crise ;
- Contribuer à gérer celle-ci.

Les attributions et responsabilités du titulaire impliquent de posséder de solides compétences dans le domaine des investigations permettant l'anticipation et l'évaluation d'une situation donnée.

Avant tout engagement, celui-ci doit connaître la conjoncture dans la zone géographique considérée, notamment dans les domaines géopolitique, sécuritaire et humanitaire.

En amont puis en cours d'action, il

recherche et recueille des informations permettant le suivi des événements, tout en restant en mesure de les exposer à tout moment sous différentes formes. En fin de mission, il produit une synthèse des informations recueillies qui enrichit la base de données et contribue à la préparation d'une relève. Il soumet chaque fois que nécessaire ses propositions d'amendement aux procédures et plans.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Appréhender la zone d'action en étudiant la topographie locale, les agencements urbains/ruraux et les milieux humains ;
- Appréhender la crise en cernant ses causes, ses conséquences et ses acteurs ;
- Déterminer les modalités d'exécution de la recherche, en tenant compte des contraintes et des restrictions, imposées par la situation ou la hiérarchie ;
- Rechercher les éléments d'information selon les procédés et procédures établis ;

- Recueillir les informations nécessaires en activant toutes les sources possibles et en réorientant la collecte, si nécessaire ;
- Ordonner les informations collectées en respectant la chronologie et le classement par thème ;
- Élaborer des fiches de synthèse en les assortissant de tous les éléments complémentaires disponibles ;
- Diffuser les informations actualisées en déclinant les consignes induites.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit nécessairement justifier d'une expérience de recherche et collecte de l'information, dans le cadre d'une intervention en situation d'urgence.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Un président de jury (commandant de formation ou son représentant) ;
- Deux membres issus d'un collège dit « formation » (40 % des effectifs du jury) ;
- Deux membres issus d'un collège dit « professionnel ». Ils peuvent appartenir à l'unité ou à un autre centre certificateur (40 % des effectifs du jury) ;
- Un suppléant pour le président du jury est désigné, ainsi qu'un suppléant « professionnel » et un suppléant « formateur ».

Base légale

Date de décision	27/01/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/01/2023

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5076/>